Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2015)
Heft: 3

Artikel: En sécurité sous nos pieds
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-643040

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En sécurité sous nos pieds

Sous nos pieds, plusieurs centaines de kilomètres de conduites transportent du gaz et du pétrole. Une fuite importante de gaz pourrait avoir des conséquences graves pour l'homme et l'environnement, tout comme une fuite de pétrole. Pour éviter des situations désastreuses, les spécialistes du service du transport par conduites de l'OFEN et l'Inspection fédérale des pipelines veillent à ce que les règles légales soient respectées, notamment en vue de garantir la sécurité de l'exploitation.

Les millions de mètres cubes de gaz naturel et de pétrole qui traversent la Suisse chaque jour dans les conduites de transports sont constamment sous surveillance. Dans un premier temps au niveau des exploitants, mais toujours sous l'œil attentif de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Pour assurer la surveillance du transport par conduites en Suisse, l'OFEN dispose d'un service composé de trois juristes. Leur travail est de veiller à ce que les règles légales soient respectées, notamment en vue de garantir la sécurité de l'exploitation (voir encadré). Le service s'occupe de la surveillance administrative et octroie diverses autorisations comme les autorisations d'exploiter et les plans de construction. Si lors d'un contrôle technique, des manquements sont constatés, l'OFEN peut intervenir envers l'exploitant afin de prendre des mesures pour rétablir une situation conforme.

Le terrain, domaine de l'IFP

Pour effectuer sa tâche, il est soutenu par l'Inspection fédérale des pipelines (IFP) qui est l'autorité de surveillance technique. Cette collaboration dure depuis plus de 50 ans. Sur le terrain, les huit inspecteurs de l'IFP effectuent des contrôles stricts, selon des check-lists, en présence des exploitants. «L'évolution de la précision des techniques de contrôle nous permet d'être aujourd'hui plus stricts», relève Ruedi Wendelspiess, directeur de l'IFP. Selon lui, le sérieux des exploitants aide à la sécurité du réseau. «Il est rare qu'on rencontre des problèmes avec les exigences techniques, c'est souvent dans le domaine des permis de construire et du balisage que cela se complique.» Chaque année, l'Inspection fédérale des pipelines rend 70 rapports d'inspection et délivre plus de 700 autorisations de construire.

Un défi appelé densification

La résolution de conflits entre les pipelines et l'aménagement du territoire de compétence cantonale constitue un des principaux devoirs du service. «Dans les agglomérations, la densification des constructions est un véritable défi pour le transport par conduites», souligne Hans-Peter Binder, chef de la section Gestion des risques et surveillance du transport par conduites de l'OFEN. La tâche consiste en l'occurrence à veiller à ce que les tracés des pipelines soient assurés à long terme. La sensibilisation des cantons à la cohabitation des conduites dans les procédures d'octroi des autorisations de construire cantonales et les modifications des plans de zone communaux prévient des litiges dans un grand nombre de cas. *(luf)*

2500 km de conduites sous surveillance

Pour être sous la surveillance directe de l'OFEN, une conduite doit en général avoir une pression intérieure de 5 bars ou plus. Cette règle est définie par l'ordonnance sur les installations de transport par conduites (OITC). Au total, les oléoducs transportant du pétrole représentent 196 km de conduites, principalement en Suisse romande. Les gazoducs couvrent quant à eux une plus grande partie de la Suisse avec plus de 2300 km. Le gazoduc «Transitgas» qui a un diamètre de 48'' (122 cm) est la plus grosse conduite qui traverse la Suisse. Il traverse le pays du nord dans la région de Bâle au sud dans les environs du col du Nufenen, en passant à travers le Grimsel. Les autres plus petites conduites (16 824 km) sont sous la surveillance des cantons.

Le gazoduc «Transitgas» lors de travaux.